



## Problème voiture

-----  
Par Didi4414

Bonjour, je me permets de vous contacter car j'ai changer ma chaine de distribution il y a 1 ans et demi et elle viens de lâcher.

Le fournisseur et le garagiste garage Morvan technicar refuse la prise en charge car il disent que l'entretien est pas faite hors j'ai fais ma vidange en février 2025 et je n'es pas dépassé les 30 000km sur ma bmw serie 3. Que puis je faire?  
Merci d avance de votre retour et aide.

Cordialement

-----  
Par CLipper

Bonjour Didi

(Sur un forum public , mieux vaut ne pas mettre les noms des personnes ou sociétés.. )

Une question : vous avez acheté votre voiture neuve ?  
Ou d'occasion a un concessionnaire garagiste ?

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Une piste pour traiter ce litige :

[url=https://www.quechoisir.org/lettre-type-voiture-reparation-mal-effectuee-n1097/]https://www.quechoisir.org/lettre-type-voiture-reparation-mal-effectuee-n1097/[/url]

Vous pouvez aussi après un courrier RAR de réclamation au garagiste sans résultat saisir le médiateur ou directement la DGCCRF

[url=https://signal.conso.gouv.fr/]https://signal.conso.gouv.fr/[/url]

-----  
Par isernon

bonjour,

avez-vous la preuve de l'entretien que vous avez effectué, il n'y a pas que la vidange dans l'entretien d'un véhicule ?

Salutations